<u>LE CANADA ET LA SÉCURITÉ L'ASIE-PACIFIQUE</u> DIALOGUE SUR LA SÉCURITÉ COOPÉRATIVE DANS LE PACIFIQUE NORD

LES TENDANCES

Résumé

La fin de la Guerre froide remet en question les principes sur lesquels reposent les définitions courantes de la sécurité nationale et planétaire, mais il faudra compter un certain temps avant que les gouvernements aient bien saisi ce phénomène et adopté des politiques en conséquence.

La définition classique de la sécurité, soit le besoin de se protéger contre une invasion armée ou une insurrection appuyée par un pays étranger, est encore valable, comme le démontrent les conflits armés qui se déroulent encore un peu partout dans le monde. Il faut cependant élargir la notion de sécurité (ou de stabilité) afin d'englober des questions comme l'économie, la gestion des ressources et de l'environnement, les mouvements démographiques incontrôlés et «illégaux», les droits de la personne ainsi que l'activité criminelle internationale qui déstabilise tant l'État qui en est la source que celui qui en subit les conséquences. Cette notion élargie de la sécurité, que le Canada appelle «sécurité coopérative», sera un outil indispensable aux décideurs politiques dans les années à venir.

C'est le secrétaire d'État aux Affaires extérieures qui, dans des discours prononcés à Victoria, à Tokyo et à Djakarta en juillet 1990, a lancé l'initiative canadienne visant à amorcer un Dialogue sur la sécurité coopérative dans le Pacifique Nord (DSCPN).

Le DSCPN comprend deux volets - l'un gouvernemental et l'autre non gouvernemental - et se concentre sur les pays du Pacifique Nord que sont la Chine, la République populaire démocratique de Corée, le Japon, l'Union soviétique, la République de Corée, les États-Unis et le Canada. Le choix de ces pays a été arrêté à la suite de l'analyse des quatre sous-régions de la zone Asie-Pacifique : l'Asie du Sud, où la SAARC offre la possibilité d'un consensus régional sur un grand nombre de questions; le Sud-Est asiatique, où l'ANASE continue d'évoluer; le Pacifique Sud, où se constitue le Forum du Pacifique Sud; et le Pacifique Nord. Seule cette dernière sous-région n'a pas de tribune multilatérale permettant la discussion opportune de politiques malgré l'importante concentration d'armes conventionnelles et nucléaires qu'on y trouve, sa représentation incomplète au sein de l'APEC et son instabilité croissante - principalement dans la péninsule coréenne - qui est susceptible d'avoir des conséquences pour les intérêts politiques, économiques, sociaux et environnementaux du Canada.

Le volet des ONG, en encourageant les échanges de vues entre experts régionaux, est conçu expressément en vue d'étudier les diverses questions, d'explorer les possibilités de dialogue, de consolider les connaissances et de concentrer l'attention sur le